

# Rapport d'activité 2022

Janvier 2023



LAUDUN-L'ARDOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-263002115-20230228-DEL23-02-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

Publication : 14/03/2023

Pour le Président, par délégation de la  
Vice-Présidente Manon CROUSIER



---

***« Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. »***

Pierre Lecomte du Noüy  
Mathématicien, biophysicien, écrivain et philosophe français (1883-1947)

## Sommaire

<b>POPULATION.....</b>	<b>3</b>
<b>COMPOSITION DU CCAS.....</b>	<b>4</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>5</b>
<b>ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS .....</b>	<b>6</b>
<b>SOUTIEN FINANCIER.....</b>	<b>8</b>
<b>NOS ACTIONS ENVERS LES AÎNÉS.....</b>	<b>10</b>
<b>NOS AUTRES ACTIONS ET PARTENARIATS.....</b>	<b>12</b>

# Population



L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est, à ce jour, l'étude la plus complète concernant la population.



Population municipale en 2019

**6 331** habitants

Evolution annuelle moyenne 2013 - 2019

**+ 4,69%**



Part de nouveaux habitants en 2019

**+ 8,5%**

38,40 % de la population à moins de 30 ans en 2019

**30**

**60**

20,4% de la population a plus de 60 ans

---

## Composition de CCAS

### ➤ Le conseil d'administration

Le Maire de la commune, M. Yves CAZORLA, est le Président de droit du Centre Communal d'Action Sociale. Le Conseil d'administration du CCAS est composé de 4 membres élus par le Conseil Municipal en son sein, dont Mme Manon CROUSIER, vice-présidente, et de 4 membres nommés par le Maire, choisis parmi les personnes représentatives de l'investissement associatif sur la commune, dans le but d'apporter une cohérence d'intervention entre les élus, le monde associatif et les professionnels.

Le conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la bonne mise en place de la politique sociale décidée par la commune.

#### Membres élus

**Yves CAZORLA**, Maire et Président du CCAS  
**Manon CROUSIER**, Vice-Présidente du CCAS  
**Myriam IGHIR**, Adjointe au Maire  
**Aimeric NAVEZ**, Adjoint au Maire  
**Jocelyne MOSCATO**, Conseillère municipale

#### Membres nommés

**Simone GRAVIER**, Club de l'âge d'or  
**Moustapha BENNABES**, UDAF  
**Chantal DI GLORIA**, Ensemble pour l'espoir  
**Christian GILLES**, ASVMT Chartreuse de Valbonne

### ➤ Ressources humaines du CCAS

3 agents sont mobilisés au quotidien :

**1 responsable**, en charge de la gestion quotidienne de la structure

**2 agents d'accueil social**, chargée de l'accueil et de l'accompagnement des personnes.

Par ailleurs, la structure est intégrée à l'organisation de la commune et est supervisée par le Directeur Général des Services, en tant que Directeur du CCAS.

# Fonctionnement

## ➤ Cadre juridique

Le CCAS est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants. C'est une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal. La structure du CCAS de Laudun-l'Ardoise est juridiquement autonome et mène une politique sociale facultative adaptée au territoire. L'unique source de recettes est la dotation versée par la commune.

Les compétences du CCAS sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres :

- Les missions obligatoires, confiées par la loi : Aide sociale légale, Analyse des Besoins Sociaux, Domiciliation
- Les missions facultatives, fruit de la volonté politique de la Municipalité, dans le cadre des compétences prévues par la réglementation.

## ➤ Budget annuel



Pour 2022 : **203 702,98 €**



**Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) apporte un éclairage financier sur l'année 2022 et les perspectives pour l'année 2023.**

## Accompagnements proposés

### ➤ L'aide sociale légale

Les prestations d'aide sociale légale sont des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps.

Les conditions d'attribution d'une prestation d'aide sociale résultent de dispositions législatives ou réglementaires. Le CCAS est chargé de constituer le dossier de demande et de le transmettre au représentant du Président du Conseil départemental pour instruction et décision.

Dossiers d'aide sociale pour personne âgée	Dossiers d'aide sociale pour personne handicapées	Dossier d'obligation alimentaire
14 dossiers constitués	9 dossiers constitués	37 dossiers constitués

L'aide sociale légale finance principalement le placement en EHPAD ou en institution spécialisée. Lors de la constitution d'un dossier d'aide sociale, il est fait appel aux obligés alimentaires.

### ➤ L'accompagnement global

L'accompagnement, qu'il soit administratif ou social, est au cœur des missions du CCAS, dès lors que l'administré rencontre une difficulté d'ordre sociale ou professionnelle. L'accompagnement est participatif pour permettre à l'administré d'être véritablement acteur de l'amélioration de sa situation.

Dans cette logique, le CCAS a constitué :

- ❖ 28 dossiers d'APA
- ❖ 32 dossiers MDPH
- ❖ 38 dossiers de demandes de logement social
- ❖ 12 dossiers de transport solidaire

Le rôle des agents du CCAS est également de conseiller, notamment concernant le non-recours au droit. Le non-recours désigne le fait qu'une personne ne perçoit pas une aide ou une prestation alors

qu'elle remplit toutes les conditions pour en bénéficier. Les agents du CCAS sont également en capacité d'orienter les usagers vers les partenaires lorsque cela est nécessaire.

Exemple :

CAF		
Recherche de droits RSA/Prime d'activité	Test Eligibilité RSA Prime d'activité APL	Recherche de prestations diverses (APL, AF, ASF ....)
63 simulations	23 simulations	95 accompagnements

## Le RSA

Toujours dans une logique d'accompagnement, le CCAS dispose d'un référent RSA habilité. La personne orientée vers le référent a droit à son accompagnement, mais également le devoir d'entreprendre des démarches d'insertion sociale ou professionnelle via un contrat d'engagement.

Cependant, le nombre de bénéficiaires du RSA suivi par le CCAS est en constante diminution. Non pas que les demandes diminuent, mais les orientations de l'UTASI (Unité Territoriale d'Actions Sociales et d'Insertion) se font principalement vers Pôle Emploi.

1 ER CONTRAT D'ENGAGEMENT	RENOUVELLEMENT DE CONTRAT	ENTRETIENS
1	14	18

Les personnes suivies sont généralement éloignées de l'emploi, avec des problématiques de santé et souvent âgées de plus de 50 ans.

En 2022, 1 personne était inscrite à Pôle emploi et 1 personne travaillait en CDD.

## La domiciliation

Aucune domiciliation en 2022.

## Soutien financier

### ➤ L'aide facultative communale

Le CCAS soutient financièrement les habitants à travers différentes aides encadrées par le règlement d'attribution des aides facultatives. Un important travail de communication a été réalisé tout au long de l'année pour faire connaître les aides existantes, notamment à destination des plus jeunes.

#### Aide exceptionnelle : 4 523,10 € (26 attributions)

- EDF/ENGIE : 886,00 € (3 attributions)
- SAUR : 392,39 € (4 attributions)
- Loyer : 1 912,84 € (6 attributions)
- ALSH : 396,65 € (5 attributions)
- Classe découverte : 324,00 € (4 attributions)
- Activité sportive : 50,00€ (1 attribution)
- Frais d'avocat : 250,00€ (1 attribution)
- Mutuelle : 86,72 € (1 attribution)
- Taxis : 224,50 € (1 attribution)

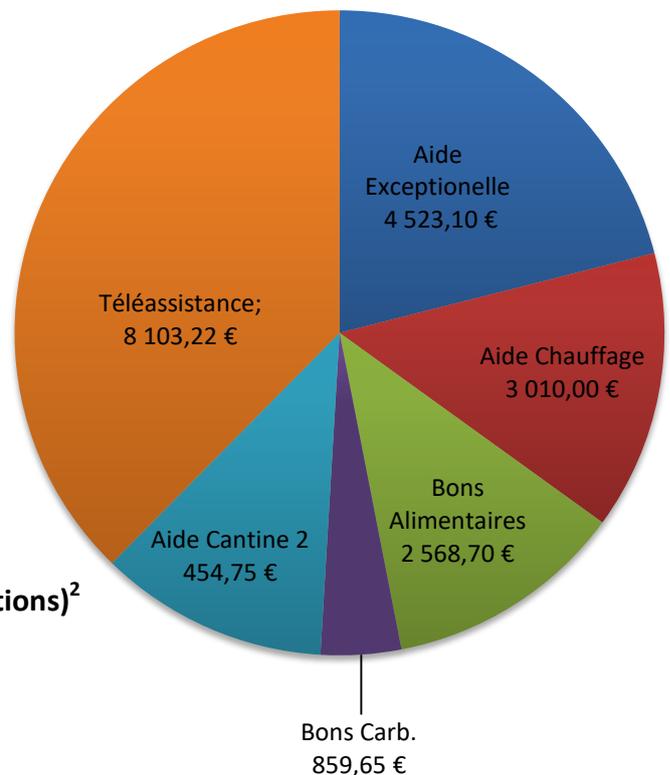
#### Téléassistance (+65ans) : 8103,22 €<sup>1</sup>

#### Aide au chauffage (+65 ans) : 3 010,00 € (14 attributions)<sup>2</sup>

#### Bons Alimentaires : 2 568,70 € (84 B.A)

#### Bons Carburants : 859,65 € (20 B.C)

#### Aide à la cantine : 2 454,75 € (1 363 repas)<sup>3</sup>



# 21 519,42 € d'aides facultatives

<sup>1</sup> Détails dans la partie consacrée aux aînés

<sup>2</sup> Détails dans la partie consacrée aux aînés

<sup>3</sup> Détails dans la partie consacrée à la cantine

## ➤ L'aide à la cantine

Le CCAS prend en charge une partie (25%, 50%, 75% ou exceptionnellement la totalité) des frais de cantine pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune et dont les parents résident sur le territoire. Cette aide est réévaluée trimestriellement.



**27 familles  
aidées**



**1 363 repas  
concernés**



**Soit  
2 454,75 €**

## ➤ Le permis citoyen

Conscient de l'enjeu que représente l'obtention du permis de conduire en matière d'insertion professionnelle et sociale, le CCAS de Laudun-l'Ardoise avec la participation des services municipaux de la commune et l'association « Ensemble pour l'Espoir », mettent en place la « Bourse au permis citoyen ».

Cette action en faveur des jeunes (17/25 ans) de la commune, se présente sous forme d'une participation financière en contrepartie d'un projet citoyen ou d'une action bénévole de 35 heures à effectuer au sein d'un service municipal ou de l'épicerie sociale de l'association « Ensemble pour l'Espoir ».



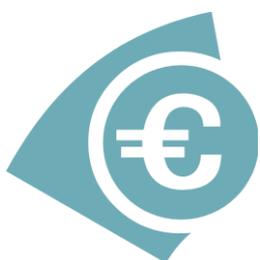
**2 bourses ont été  
attribuées fin 2022**

(paiement en 2023)

## Nos actions envers les aînés

### ➤ Des dispositifs spécifiques

Le CCAS apporte un soin particulier aux Aînés de plus de 65 ans. Afin de pouvoir vieillir en toute sécurité, une aide est attribuée pour le financement de l'abonnement de téléassistance et pour le chauffage. Par ailleurs, le montant forfaitaire déductible aux personnes âgées propriétaires de leur logement a été réévalué à hauteur de 300€/mois pour le calcul du quotient annuel et l'attribution de l'aide au chauffage. Cette réévaluation apporte plus d'équité entre les locataires et les propriétaires.



**3 010 €** pour l'aide au chauffage

**8 103 €** pour la téléassistance

Par ailleurs, le CCAS tient à jour la liste des personnes vulnérables. En effet, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande (ou à la demande d'un tiers).

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte et d'urgence, si un risque exceptionnel venait à se présenter (canicule, grand froid, crise sanitaire etc.).

En amont de ce type de situation, elle permet surtout de maintenir un contact avec les personnes inscrites, de leur rendre visite pour prendre des nouvelles de leur santé et rappeler quelques consignes élémentaires.

### ➤ Des animations dédiées

- ❖ Le vendredi 10 juin, les 50 ans de mariage de deux couples ont été célébrés (noces d'or). Cette cérémonie, qui se veut à la fois solennelle et intime, est l'occasion pour les époux de retracer avec émotion leur vie commune.

- ❖ Tout au long de l'année, les centenaires sont mis à l'honneur. Visités par le Président (M. le Maire) et les élus à cette occasion, un bouquet de fleurs est offert pour marquer un siècle de vie bien rempli.
- ❖ La semaine bleue en partenariat avec le Club l'Age d'Or s'est déroulée du 03 au 07 octobre 2022. Cette semaine constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.
- ❖ Le repas des Aînés a réuni 240 convives. Véritable moment de partage entre les Aînés de la commune et les élus avant les fêtes de fin d'année, ce repas a pour vocation de préserver le lien social et de rompre l'isolement. Le transport peut même être assuré, sur le lieu de festivité, par les élus du CCAS en cas de besoin.



- ❖ Bouquet établissement (EPHAD) : Cette année 25 personnes âgées placées en établissement ont reçu un bouquet de fleurs accompagné d'une carte de vœux pour les fêtes de fin d'année.
- ❖ La sortie en Ardèche du jeudi 22 septembre a rencontré un grand succès ! Au programme, visite du mas Daudet, visite du Château de Vogüe et cochons grillés au déjeuner.



## Nos autres actions et partenariats

### ➤ L'épicerie solidaire

Les permanences du camion de l'association « Ensemble pour l'espoir » se sont poursuivies le vendredi matin de 9h45 à 10h45 devant le CCAS afin de proposer de nombreux produits à tarif abordable (produits frais, longue conservation, d'hygiène...). Par ailleurs, lorsqu'un bon alimentaire est délivré par le CCAS, 10 € sont automatiquement destinés aux achats à l'épicerie solidaire.

Une présentation conjointe a été organisée devant le CCAS le 09 juin 2022 afin de faire connaître au public les missions et le partenariat entre ces deux structures.

### ➤ Le stage poney

Il a eu lieu au Haras de la Balouvière pour les enfants dont les parents ont constitué un dossier d'aide à la cantine le 28 avril 2022. L'objectif est de permettre à ces enfants d'accéder à une activité de loisirs privilégiée. Le stage a rencontré un vif succès auprès des enfants.

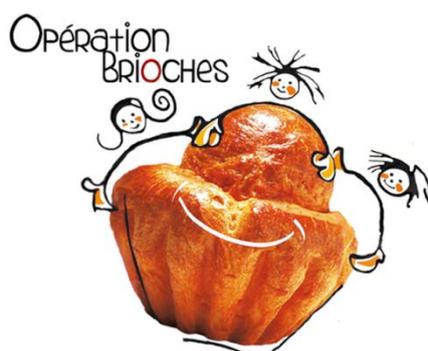
### ➤ Octobre rose

Comme chaque année, la boucle rose a été reconduite par le service des sports et le CCAS, au profit de l'association Diane, créée par des praticiens libéraux, qui se sont organisés pour fluidifier le parcours de soins des femmes atteintes ou à risque de cancer du sein et les accompagner tout au long de leur maladie. L'édition 2022 a eu lieu le 23 octobre.



### ➤ L'opération Brioches

Le CCAS s'est engagé une nouvelle fois aux côtés de l'UNAPEI 30 pour organiser l'Opération Brioches du 03 au 09 octobre 2022. Les invendus ont été offerts à l'épicerie solidaire en accord avec l'UNAPEI 30.



## ➤ Le Téléthon

Cette année, les fortes pluies survenues en amont de la récolte ont impacté cette dernière. Les 108 kg d'olives récoltés ont produit 13 litres d'huile vendus au profit du Téléthon. Des animations pour les enfants (dont une retraite aux lampions qui s'est achevée au bar des sports) ont été proposées tout l'après-midi au kiosque jeunesse en partenariat avec le service des sports et du club l'âge d'or.



**433 €**  
**récoltés**



<sup>4</sup> Dont un don de 100€ de la part de l'Amicale du personnel retraité usine usine aciers de l'Ardoise

## ➤ La collecte des denrées festives

Afin de permettre à tous de profiter d'un véritable repas de Noël en famille, le CCAS a organisé sa traditionnelle collecte des denrées alimentaires festives. Cette action a eu lieu du 12 au 16 décembre à la médiathèque, au pôle des services municipaux, au CCAS et à la mairie de Laudun-L'Ardoise. La collecte a également pu se faire devant U express le samedi 17 décembre et lors du marché de Noël le 18 décembre 2022.



**30 familles  
bénéficiaires**

Cette collecte a permis de confectionner des colis qui ont été remis à des familles dans la précarité, juste avant les fêtes de fin d'année.

## ➤ Le logement d'urgence

La commune a délégué à son CCAS la gestion du logement d'urgence situé au 10 rue de Boulogne. Ce dernier est destiné à l'accueil de personnes ou de familles brutalement confrontées à une absence de logement (mise en péril du logement principal, inondations, incendie,...) Il doit leur permettre de séjourner pour une courte durée (3 mois maximum) en attendant soit de réintégrer le domicile, soit de trouver un autre type de logement.

En 2022, le logement a été mis à disposition d'une famille du 29 décembre 2021 au 05 avril 2022. Après son départ, le petit équipement a été amélioré afin de pouvoir accueillir une potentielle famille de manière optimale.